

et sur d'autres marchés étrangers : 46 p. 100 ou 4,5 milliards de dollars canadiens du chiffre d'affaires des banques canadiennes en 2000 provenaient des transactions à l'étranger; la plupart de celles-ci ont été réalisées par le biais de la présence commerciale. La situation dans ce secteur a changé rapidement au cours des dernières années, car les principales banques canadiennes ont fait des acquisitions aux États-Unis. En 2000 seulement, ces acquisitions ont totalisé environ 1,3 milliard de dollars canadiens. Par conséquent, les chiffres cités plus haut sous-estiment sans aucun doute les exportations canadiennes du mode 3 à destination des États-Unis et, bien entendu, du reste du monde.

Les importations du mode 3 sont également considérables. En 1998, les Canadiens ont acheté pour 44 milliards de dollars en services financiers des sociétés affiliées d'entreprises étrangères établies au Canada, ce qui est beaucoup plus important que les importations transfrontalières pour des services semblables, qui se montent à 8,3 milliards de dollars.

L'assurance est la composante la plus importante des ventes totales de services financiers des sociétés affiliées, avec des ventes d'assurance vie et autre atteignant 9,9 milliards de dollars et 15 milliards de dollars respectivement en 1997. Ce dernier chiffre a représenté 59,2 p. 100 des ventes totales d'assurance autre que l'assurance-vie au Canada. Voilà qui démontre la dominance historique des succursales ou des filiales de sociétés étrangères sur les compagnies canadiennes du secteur de l'assurance des biens et des risques divers.

La présence commerciale étrangère dans les services bancaires canadiens a été relativement faible, n'atteignant que 6,8 p. 100 des ventes totales de services bancaires au Canada. Le faible niveau de présence commerciale étrangère dans le secteur bancaire canadien tient, selon de nombreux observateurs, aux restrictions imposées par le gouvernement du Canada sur la propriété étrangère dans le secteur bancaire. Cependant, ce faible niveau est plus probablement lié à la difficulté d'accroître sa part de marché dans une industrie en pleine maturité par le biais de la croissance interne. En fait, depuis l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-